## Pour une université ontarienne de langue française

## SIMON LAFLAMME



Simon Laflamme **PHOTO: ARCHIVES.** 

L'université de l'Ontario français n'est pas à inventer, elle est à obtenir. Elle n'est pas à construire morceau par morceau comme si elle devait naître du néant et surgir dans l'éparpillement des colères des leaders de la francophonie et des calculs des décideurs de la sphère politique. Les francophones de l'Ontario disposent de nombreux programmes universitaires dans diverses localités, des programmes qu'ils ont créés

depuis longtemps et d'autres qu'ils ont mis sur pied ou ajustés au fil des générations.



## Pour une université ontarienne de langue française

0:00

La majeure partie de ces programmes se trouve dans des universités bilingues, de langue anglaise et de langue française. Dans ces universités, les administrateurs ne sont pas forcément des francophones ; mais qu'ils le soient ou non, ils doivent prendre en considération des paramètres économiques qui n'ont pas pour finalité le bien être de la francophonie et prendre en compte des intérêts idéologiques, ethniques ou démographiques qui sont en contradiction avec le maintien et le développement de la programmation en français. C'est vrai à l'Université Laurentienne, c'est vrai à l'Université d'Ottawa, c'est vrai aussi à Glendon. C'est parce que ce sont là des évidences que des leaders de la francophonie réclament une université ontarienne de langue française, ou plutôt une gestion autonome des programmes en français dans l'univers universitaire de l'Ontario. Ils veulent obtenir la gestion des programmes qui sont destinés aux francophones de la province de la même manière qu'ils ont obtenu la gestion des formations qu'offrent les collèges communautaires.

L'objectif est celui d'une université ontarienne de langue française multicampus, qui récupère tous les programmes en français dont se sont dotés les francophones au cours du temps, dans les établissements bilingues, de même qu'à Hearst et à Toronto. Et ce, malgré tous les obstacles qu'il est facile d'évoquer pour empêcher cet avènement, et malgré la nécessaire résistance des universités bilingues. L'objectif, ce n'est pas de créer des universités minuscules, ici et là, isolables, dans la contingence des pressions communautaires, des universités qui ne peuvent offrir que des programmations peu coûteuses, des universités, encore, qui, parfois, sont soumises à l'imaginaire de patrons qui, en imposant leur vision du monde, les entraînent dans des territoires qui dénaturent l'essence universitaire. Il y a donc peu de raisons de se réjouir de la création d'une université de Sudbury si elle ne doit pas être un campus d'une réelle université de l'Ontario français. Il y a toutes les raisons de se méfier d'une alliance entre l'Université de Sudbury et l'Université d'Ottawa.

L'Ontario français n'a pas besoin d'universités disparates et rivales ; il n'a pas besoin que des universités se forment aléatoirement et qui, paradoxalement, quand elles voient le jour, soient contraintes, si elles doivent être francophones, de ne pas nuire aux établissements bilingues. Il a besoin d'un organisme capable de servir tout l'Ontario français, si diversifiée, si dispersée que soit sa population.

Le problème des universités bilingues est structurel. Cela est vrai. Mais cela ne signifie pas que tout ce qui est issu de ces universités est dommageable pour la francophonie. Loin de là. Ces universités ont formé, année après année, des personnes compétentes, en français, dans de nombreux domaines. Dans ces universités, il y a des administrateurs et surtout des professeurs qui veillent au développement de programmes en français, à la qualité de l'enseignement, à l'excellence de la recherche, à la libre créativité. C'était ainsi il y a cent ans, il en est toujours ainsi. Et on ne peut demander à toutes ces personnes, dans la contemporanéité, de ne pas maintenir cet engagement envers l'art, la science et les professions, en même temps qu'envers la francophonie, dans le but de nuire aux universités bilingues, de repousser les étudiants francophones – qu'ils soient déjà inscrits ou qu'ils songent à le faire -, cela afin que cette stratégie favorise, un jour, la création d'une université ontarienne de langue française. Les universités bilingues doivent veiller à la programmation de langue française. C'est à la communauté franco-ontarienne de prendre possession de son université en faisant valoir solidairement le principe dans le champ politique. Le problème des universités bilingues est structurel en ce sens que : premièrement, les établissements dépendent trop de l'état d'esprit des administrateurs. Deuxièmement, leur objectif n'est pas celui de l'universalité de la programmation en langue française : il y a des programmes de base, notamment dans les sciences naturelles, qui ne sont pas offerts en français ; il y a des programmes en français qui n'offrent pas en langue française tous les cours ; il y a des programmes dont a besoin la communauté francophone qui ne sont créés que pour les anglophones. Troisièmement, la mission de l'université n'est pas clairement celle de la

francophonie, ce qui génère des conflits de diverses natures à plusieurs niveaux de l'organisation.

Une université ontarienne de langue française apporterait des solutions à ces problèmes structurels tout en assurant pour toute la francophonie de la province, non pas un enseignement inventé dans quelque circonstance dont le but est d'atténuer l'irritation ou l'emportement de communautés particulières, si légitimes soient-ils, mais bien un ensemble institutionnel destiné aussi bien à servir la communauté qu'à promouvoir noblement l'enseignement, la recherche et la création universitaires.

